

12 pages
9.12.88

17:03

1

MOTION DE CENSURE

Mes chers collègues,

Fallait-il porter le débat social sur le terrain de la censure du Gouvernement ? Chacun jugera. Mais les événements, eux, ont tranché. Un accord salarial pour 1989 vient d'être signé par quatre organisations syndicales de la RATP.

Le Gouvernement, au cours de cette période, a su faire face à ses responsabilités sans négliger un seul instant le souci du dialogue et du progrès social.

Oui, le Gouvernement a fait face, pour reprendre la terminologie d'une motion de censure dont les termes ne forcent pas vraiment l'adhésion et qui paraît avoir été publiée avant d'être lue par ses signataires.

Mais au moins, cette procédure un peu hâtive et précipitée de la part du RPR nous donne-t-elle ce soir l'occasion d'expliquer, d'éclairer, de préciser !

Une économie qui va mieux mais qui ne permet pas tout ; une opinion majoritairement attachée à une gestion rigoureuse mais qui traduit son impatience et parfois son exaspération ; une très forte confiance à l'égard du Gouvernement de Michel Rocard mais un besoin d'explication et d'éclairage du moyen terme. Trois

contradictions peut-être, trois enjeux certainement pour la période à venir.

L'économie va mieux. Qu'on n'attende pas des socialistes qu'ils s'abandonnent au débat stérile sur le rôle de chacun dans l'embellie économique. Le tournant de la rigueur, croyez-moi, a été difficile à prendre. C'était en 1982. Aucun des thuriféraires du Rassemblement Pour la République n'a alors élevé la voix pour la défense d'une politique difficile à faire accepter par l'opinion. Et si je devais aujourd'hui rendre un hommage, c'est à Monsieur Barre, qui n'hésita pas, dès cette époque, à dire que cette politique était indispensable.

Le débat d'aujourd'hui porte sur les marges de manoeuvre qu'autorisent les résultats actuels de notre économie. Lucidité et vigilance doivent être la marque de notre action.

Lucidité, parce que la situation autorise certaines avancées mais ne permet pas tout. La désinflation se poursuit, mais dans un cadre fragile compte tenu d'une évolution excessive du prix des services et de l'envolée des loyers dont chacun connaît l'origine.

Le taux de marge des entreprises a retrouvé les niveaux d'avant la crise. L'investissement atteint progressivement un cours satisfaisant. L'économie, depuis 1985, secrète des emplois nets en augmentation d'une année sur l'autre. Le Premier Ministre a rappelé tout à l'heure qu'en 1988, nous avons enregistré 150.000 créations d'emplois.

Mais vigilance car tout n'est pas encore possible aujourd'hui. Le souci de productivité nous est dicté par le recul de nos marchés extérieurs, la nécessité de consacrer des sommes considérables à la recherche et à la formation, par la poursuite de mutations rendue nécessaire par le changement de système industriel.

Lucidité et vigilance également à l'égard de l'économie mondiale elle-même qui repose sur des bases fragiles : système financier volatil, difficultés de coordination des politiques des Etats industrialisés, inconnues de la politique d'ajustement américaine tant que le Président Bush n'aura pas défini sa politique. La prudence alliée à la rigueur est indispensable dans un tel contexte.

Et l'on reprocherait un jour sa politique à un gouvernement qui par une hâte intempestive remettrait en cause des résultats obtenus au prix de tant d'efforts demandés aux Français.

Ainsi que je l'ai déjà déclaré, les socialistes considèrent que si l'heure n'est plus de gérer la rigueur, elle est toujours de gérer avec rigueur.

Un sondage récent nous conforte dans cette opinion. Mais dans le même temps, comment ne pas constater la réaction, que dis-je, l'intensité d'une attente et parfois même d'un mécontentement.

9.12.88

17:03

4

Cette attente s'exprime tout naturellement avec force vis-à-vis d'un gouvernement dont on attend beaucoup.

Cette attente s'exprime avec le plus de force bien sûr chez ceux à qui on a demandé le plus.

La modernisation de l'économie française ne s'est pas faite de manière comparable avec celle de nos concurrents et notamment avec celle de l'économie allemande. A partir des années 70, la France a souffert d'une crise de l'initiative économique et d'un insuffisant renouvellement de son tissu industriel.

Je sais bien que, disant cela, je vais à l'encontre de bien des idées reçues. Pendant trop longtemps, on s'est abrité derrière des explications en trompe-l'oeil. L'atonie de notre économie serait dû aux charges salariales et sociales exagérées. Un rapport qui n'est pas suspect, celui du patronat français, l'IPECODE est venu démontrer récemment qu'il n'en était rien.

La conséquence s'impose : le coût social de la modernisation a été en France beaucoup plus élevé qu'en Allemagne. Ce sont nos salariés qui en ont assumé l'essentiel de la charge ; parmi ces salariés, les fonctionnaires et les agents du secteur public.

C'est avec eux, pourtant, que dès 1981, et chaque année jusqu'en 1985, nous avons été fidèles à la politique contractuelle, signé les accords qui permirent de réduire l'inflation et d'enclencher le mieux économique que nous constatons aujourd'hui. Chacun, Etat, organisation syndicale, a honoré ce contrat. Et je me

9.12.88

17:03

5

souviens encore comment, du côté patronal, on attendait le signal de ce qu'allait faire l'Etat en matière de salaires.

Seules les années du retour de la droite entre 1986 et 1988, l'abandon de la politique contractuelle ont créé une rupture et ont généré un pouvoir d'achat à deux vitesses. Le rapport du CERC illustre parfaitement cette évolution. L'essentiel du surplus de richesse créé entre 1984 et 1988 est allé aux apporteurs de capitaux sous forme d'intérêts, dividendes, revenus non distribués à l'entreprise. Quant au pouvoir du SMIC net, des cotisations salariales, je vous laisse le soin, mes chers collègues, d'apprécier les évolutions :

- 1985 : + 2 %
- 1986 : + 0,9 %
- 1987 : 0 %

Nous, nous nous rappelons la grève des cheminots qui, à la fin de 1986, paralyse le trafic et se termine dans des conditions telles que les salariés de cette entreprises en éprouvent encore un sentiment de désespérance.

Le Gouvernement Chirac n'a pas, dans ces heures graves, donné l'impression d'une grande maîtrise de la situation.

Ce fut le tournant fatal de sa politique.

C'est cela, Monsieur Seguin, qui rend vains les termes de votre motion de censure et, pardonnez-moi de vous le dire, nous les fait

9.12.88

17:03

6

ressentir comme quelque peu hors du temps. Vous osez réécrire l'histoire à votre façon.

Nous, nous nous rappelons l'interminable conflit des contrôleurs aériens aux lourdes conséquences pour l'économie nationale. Il durera un an sous votre gestion. Il suffira de quelques semaines au Gouvernement de Michel Rocard pour le résoudre, dès lors que Michel Delebarre entre en fonction, s'attaque au problème et le règle.

Cette attente sociale que nous discernons et que nous comprenons, nous voulons la traiter avec la responsabilité qui a manqué singulièrement au Gouvernement de droite. Et quand je regarde le bilan de ces premiers mois du Gouvernement Rocard, je constate que la plupart des abcès de fixation ont été réglés. Les chantiers navals, réglé ; les aiguilleurs du ciel, réglé ; Air Inter, réglé ; les gardiens de prison, réglé ; le problème des infirmières, réglé. Pas à pas, nous avons avancé, sûrement. Et ainsi, nous avons recréé le climat indispensable à la négociation en montrant l'exemple par la signature, le 8 novembre, de l'accord salarial fonction publique pour 1989.

Ce discours doit être entendu. Il ne le sera sans doute pas par les auteurs de la motion de censure. Mais je souhaite qu'il le soit par l'ensemble des Françaises et des Français. Il n'y a rien à gagner dans la précipitation, tout à perdre dans le conflit. Le coût d'une revendication généralisée serait insupportable à l'économie française. En revanche, la plupart des revendications qui nous sont

9.12.88

17:03

7

présentées aujourd'hui, peuvent être résolues dans la durée. Pas à pas, nous devons avancer, sûrement.

Fallait-il pour autant procéder à une négociation d'ensemble qui aurait fixé pour tous, et dans le moyen terme, le dessin général d'une concertation ? La diversité des situations auxquelles nous avons été confrontés ne l'a pas permis. Qu'y avait-il de commun entre la revendication quantitative mais aussi qualitative des infirmières qui, tout en continuant à assurer un service minimum, exerçaient leur activité et celle des ouvriers d'entretien de la RATP qui exigeaient dans les formes que l'on sait, une revalorisation de leurs salaires ? Les objectifs, la conduite des grèves, la forme que chacune a prise, diffèrent profondément.

Non, ceux qui aujourd'hui nous parlent d'un Grenelle social font en fait référence à des périodes historiques qui n'avaient rien de comparable à celles que nous connaissons aujourd'hui.

* *

*

Et là, se trouve le troisième enjeu. Votre Gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, a fait naître des espoirs bien compréhensibles chez les millions de Françaises et de Français qui ont accordé leur suffrage à François Mitterrand. Et sans doute aussi à des millions d'autres qui espèrent une amélioration de leur situation. C'est à eux que nous devons nous adresser ce soir. C'est à eux que vous vous êtes en fait adressé par delà cet hémicycle.

9.12.88

17:03

8

Nous devons accorder notre attention à l'évolution de la fonction publique. Les socialistes sont les auteurs de la plus grande réforme de l'Etat qui ait jamais été entreprise dans ce pays : la Décentralisation. La modernisation de l'Administration dans les conditions qui répondent aux aspirations des fonctionnaires est la suite logique de la démarche que nous avons entreprise.

Les fonctionnaires s'interrogent sur l'évolution de leur mission liée à celle des idées, des structures et des techniques. Durant trois années, ils se sont sentis atteints dans leur légitimité par les propos tenus par les ministres du Gouvernement Chirac. Et c'est malheureusement l'écho un peu assourdi de ces propos que nous avons de nouveau entendu ce soir.

Le problème des rémunérations est un révélateur. Il ne faut pas le négliger. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Premier Ministre, je me suis exprimé dans cet hémicycle lors d'une question au Gouvernement avant la grève de la fonction publique. Les traitements des agents publics doivent tenir compte de la formation renforcée qui est celle des fonctionnaires et de leur qualification accrue. C'est la condition pour conserver un service public attractif auprès de nos jeunes diplômés. La grille des salaires demeure indispensable. Mais elle doit évoluer tout simplement parce que la souplesse est une condition indispensable au fonctionnement de l'Administration.

Au moment où l'on entend des discours défavorables globalement à la fonction publique, on peut constater partout que la demande sociale envers les fonctionnaires se renforce et parfois

9.12.88

17:03

9

même s'exaspère. On veut plus d'instituteurs, plus de juges, plus de policiers, plus d'infirmières. Et en même temps, certains réclament de diminuer le nombre des fonctionnaires.

Les quelques catégories que je viens d'énumérer représentent en fait les 3/5èmes de la fonction publique. Que ceux qui tiennent un discours démagogique sur la réduction du nombre des fonctionnaires nous expliquent aujourd'hui comment ils comptent procéder.

Comment peut-on vouloir faire du corps des fonctionnaires le mal aimé de la Nation quand ses métiers sont appréciés ?

Mais Monsieur Seguin, votre image du fonctionnaire, c'est une image d'Epinal. La fonction publique nécessite de la mobilité, de la formation, une gestion des ressources humaines. Dans le même temps, il faut sans doute rapprocher l'Administration de l'administré, raisonner en terme de qualité du service public.

Bien différent est le problème du secteur public. Notre projet vise à instituer une société d'économie mixte, c'est-à-dire à faire vivre, dans le cadre du marché des entreprises à capitaux privés en compétition avec d'autres, à capitaux publics. Ce secteur public, tel que nous l'entendons, doit être l'aiguillon de l'efficacité de l'économie française. Et disant cela, j'ai conscience d'être dans la tradition de la société française, celle-là même qui, depuis la Libération, a fait que l'excellence a toujours été du côté du secteur public. Le TGV, Airbus, Ariane, le confirment aujourd'hui encore.

Il est vrai que ces entreprises qui ont brillé par leur efficacité, qui ont souvent suppléé aux carences d'initiatives du secteur privé, n'ont pas toujours constitué des modèles de gestion sociale. Trop hiérarchiques, parfois pesantes, elles ont parfois manqué de discernement dans la gestion des problèmes des ressources humaines. Le secteur public doit être une référence pour la démocratie interne de l'entreprise.

Parmi les hautes valeurs d'une société, il y a le service public. L'idée d'un service minimum qui a été lancée ne peut pas procéder d'une réglementation. Elle ne peut venir que d'une prise de conscience et d'une réflexion des acteurs eux-mêmes. Les infirmières ont suscité la sympathie en assurant ce service lors d'un conflit. Il appartient aux organisations syndicales d'apprécier jusqu'où le droit de grève qui est un droit reconnu dans notre société peut, de l'initiative même des partenaires sociaux, se trouver équilibré par des considérations de service public.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Un Gouvernement qui réussit là où la droite a échoué, mérite mieux que la censure.

9.12.88

17:03

11

En mai dernier, la Nouvelle Calédonie était au bord de la guerre civile. Le Gouvernement de Michel Rocard a su établir la paix sur la concertation et la réconciliation.

Ce Gouvernement-là mérite mieux que la censure.

Les scènes de la grande pauvreté attristaient notre société. Un revenu minimum d'insertion, qui mobilise un financement de près de 8 milliards de francs en faveur de plusieurs centaines de milliers de bénéficiaires se substituera dans quelques jours à l'ancien système d'aide qui ne concernait que 20.000 personnes seulement.

Ce Gouvernement qui réalisera de telles réformes mérite bien mieux que la censure.

Les loyers augmentaient à un rythme considérable. Le Gouvernement vient de prendre les mesures nécessaires pour atténuer la brutalité de ce mouvement de hausse. Et nous sommes attentifs au rendez-vous de février 89 qui permettra d'évaluer l'effet de ces mesures.

Ce Gouvernement-là mérite mieux que la censure.

Je pourrais prolonger cette liste. Un plan emploi, une relance de l'effort de recherche, un projet de loi d'orientation pour l'Education Nationale attirent l'attention du Gouvernement.

Ce Gouvernement-là mérite mieux que la censure.

Sans doute ces débats intéressent-ils peu le RPR. Car la clarification réclamée par la motion de censure me paraît en fait s'adresser à d'autres interlocuteurs que le gouvernement ou la majorité. Au point que ce soir, je me demande si nous assistons à un débat parlementaire ou un débat interne aux oppositions.

Il y a ceux qui ont signé la motion de censure. Il y a ceux qui l'ayant signée vont la voter. Il y a ceux qui vont la voter mais ne l'ont pas signée. Certains la voteront avec résolution. D'autres apparemment avec agacement. L'ambiguïté est visiblement davantage à l'ordre du jour que la clarification.

A quelques semaines des élections présidentielles, Edouard Balladur, dans un article remarqué du journal Le Monde procédait à une analyse prospective de l'évolution de la droite. Il préconisait la création d'un grand parti conservateur dont l'ambition était l'absorption de l'UDF.

Cette motion de censure n'est finalement que la première illustration de la stratégie Balladur. Le RPR veut fédérer la droite, absorber ses composantes. Le résultat des votes ce soir démontrera s'il peut ou non y parvenir. A chacun de prendre ses responsabilités.

Pour notre part, nous souhaitons une majorité ouverte et pluraliste appuyant un projet de progrès pour la France.

Le Gouvernement de Michel Rocard est à même de l'assurer.

Les socialistes lui témoignent de leur absolue confiance.